



Série IICA-COLEAD sur les entreprises agroalimentaires des Caraïbes

Session n°8 :

Succès des entreprises/PME dirigées par des femmes dans le secteur agroalimentaire des Caraïbes

Jeudi 23 février 2023– 10h00-12h00 EST

en ligne ([Zoom](#))

Interprétation en direct français-anglais-espagnol-portugais

1. Contexte : les femmes, une force entrepreneuriale essentielle dans le secteur agroalimentaire

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît que l'égalité des sexes est un élément central du développement et une condition préalable au progrès dans l'ensemble des 17 objectifs de développement durable (ODD).¹ Quatre ODD en particulier sont essentiels pour atteindre l'égalité de genre dans le monde du travail : l'ODD 5 sur la réalisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles ; l'ODD 8 sur la promotion d'une croissance économique soutenue, inclusive et durable, du plein emploi productif et d'un travail décent pour tous ; l'ODD 4 sur la garantie d'une éducation de qualité inclusive et équitable et la promotion des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous ; et l'ODD 10 sur la réduction des inégalités avec et entre les pays.

Les femmes contribuent de manière significative au secteur agricole et agroalimentaire et plus largement à l'économie rurale dans toutes les régions du monde en tant qu'importante force entrepreneuriale le long de toutes les étapes de la chaîne de valeur, de la ferme à la table, et sur tous les marchés, du local à l'international. Les femmes créent des emplois, contribuent à la croissance économique de leur pays et de leur région et soutiennent la sécurité alimentaire et nutritionnelle. On estime qu'il y a dans le monde environ 9,34 millions de petites et moyennes entreprises (PME) qui appartiennent à des femmes dans plus des 140 pays évalués, ce qui représente environ un tiers de toutes les PME officielles.² Si les femmes représentent une part importante de la main-d'œuvre agricole, l'agriculture et les chaînes de valeur agricoles sont tout aussi importantes pour les femmes en tant que source d'emploi.

Les Caraïbes ont un indice de parité entre les sexes (IPS) élevé et de bons classements.³ Toutefois, l'analyse⁴ réalisée par ONU Femmes sur la position des femmes et des hommes dans la population active dans six États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) (Barbade, Grenade,

¹ ONU Femmes. [Les femmes et les Objectifs de développement durable \(ODD\)](#).

² IFC. [Les PME détenues par des femmes : une opportunité commerciale pour les institutions financières](#). 2014 Société financière internationale.

³ [Rapport sur l'écart mondial entre les sexes du Forum économique mondial](#). 2017.

⁴ ONU Femmes. [Rapport sur la situation des femmes et des hommes : Une analyse sexospécifique des données sur la main-d'œuvre et des cadres politiques dans six États membres de la CARICOM](#). 2019.



Guyane, Jamaïque, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago) révèle que des obstacles structurels subsistent à l'égalité des femmes, malgré des progrès notables en matière de niveau d'éducation. Dans les Caraïbes, les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'être employés officiellement dans l'agriculture et les femmes représentent la plupart des travailleurs informels dans le secteur agricole.⁵ Les statistiques nationales de plusieurs pays des Caraïbes mettent en évidence un écart important entre les sexes dans le secteur agricole. À Grenade, par exemple, seuls 22 % des agriculteurs enregistrés sont des femmes. En Jamaïque, cette proportion est de 30 %, soit la plus élevée de la région. L'écart entre les sexes est encore plus important dans les emplois agricoles, allant d'une proportion de femmes de seulement 6 % au Belize à un maximum de 24,5 % à Trinité et Tobago.⁶ Le déficit de crédit pour les PME formelles appartenant à des femmes, toutes régions confondues, est d'environ 2 872 milliards de dollars, ce qui représente 30 % du déficit total de crédit pour les PME. L'Amérique latine et les Caraïbes présentent le déficit de crédit le plus important, suivies par l'Asie de l'Est et le Pacifique et l'Europe et l'Asie centrale.⁷

2. Saisir les nouvelles opportunités économiques pour les femmes entrepreneurs

Les femmes entrepreneurs du secteur agroalimentaire des Caraïbes jouent un rôle essentiel dans la croissance économique et la sécurité alimentaire de la région. Les travailleuses agricoles salariées représentent généralement 20 à 30 % de la main-d'œuvre salariée, ce chiffre atteignant 40 % en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Malgré les nombreux défis auxquels elles sont confrontées, tels que le manque d'accès au financement, les obstacles à l'accès aux ressources productives (terres, intrants, engrais, irrigation améliorée, technologies...), les opportunités de marché limitées, les compétences et les préjugés sexistes, ces femmes ont innové et réussi dans l'industrie agricole et alimentaire. Il s'agit maintenant de dépasser certains obstacles et d'accélérer la transformation.

De nombreux foyers dirigés par des femmes sont affectés par la pauvreté. Ils représentent près de 40 % de l'ensemble des ménages dans certains pays des Caraïbes.⁸ De nombreuses femmes travaillent dans le secteur agricole informel, et leur contribution à la production animale et végétale, à la pêche, à la nutrition, aux revenus et à la richesse nationale n'est pas pleinement reconnue. Les femmes sont également plus vulnérables au changement climatique et leur préparation à la résilience aux risques de catastrophes (systèmes d'alerte précoce et d'information climatique) est moins ciblée par les programmes de soutien. Il existe toujours un déficit de travail décent pour les travailleurs ruraux et des conditions de travail difficiles pour les femmes (droits, santé et sécurité sur le lieu de travail).⁹

Les femmes entrepreneurs, en particulier dans les zones rurales, rencontrent souvent des **difficultés à accéder à des produits et services financiers essentiels** en raison du manque de produits appropriés, d'informations, de compréhension de leurs besoins (les taux d'intérêt sont élevés) et de garanties (les femmes ne sont souvent pas propriétaires ou ne possèdent pas de biens).¹⁰ Les entrepreneurs ont besoin d'**accéder au capital** pour augmenter leur productivité, pour les investissements initiaux et pour développer leur entreprise. La réforme des **politiques et pratiques** de prêt avec garantie facilite la participation des femmes aux chaînes de valeur rémunératrices. L'amélioration des connaissances financières des femmes permet une utilisation accrue des produits ou services financiers.

⁵ ONU Femmes. La [séparation des femmes et des hommes sur les réalités du terrain dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche doit être la pierre angulaire sur laquelle les politiques sont élaborées](#). Juin 2022.

⁶ [Rapport 2017 du Forum économique mondial sur l'écart entre les sexes](#).

⁷ IFC. [Les PME détenues par des femmes : une opportunité commerciale pour les institutions financières](#). 2014 Société financière internationale.

⁸ Banque de développement des Caraïbes (CDB). [La nature changeante de la pauvreté et de l'inégalité dans les Caraïbes : nouveaux enjeux, nouvelles solutions](#). 2016.

⁹ ONU Femmes, FIDA, FAO, PAM. Réunion du groupe d'experts " [Défis et opportunités pour atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles rurales](#) ". 2017.

¹⁰ Le déficit de crédit pour les PME formelles appartenant à des femmes, toutes régions confondues, est d'environ 2872 milliards de dollars, ce qui représente 30 % du déficit de crédit total pour les PME, si l'on ne tient pas compte des autres obstacles qui affectent lourdement les entreprises appartenant à des femmes. SFI. [Les PME appartenant à des femmes : une opportunité commerciale pour les institutions financières](#). 2021.



L'accès à la terre reste l'un des principaux obstacles pour la plupart des agriculteurs et des entrepreneurs ruraux. La plupart des banques exigent des titres de propriété foncière ou autre comme garantie pour approuver un crédit agricole. Aux Caraïbes, les femmes reçoivent moins de prêts que les hommes et à valeur monétaire inférieure, malgré leurs antécédents plus solides en matière de remboursement des prêts. En Guyane, par exemple, 90 % des femmes en charge de ménage agricole n'ont aucun titre de propriété sur leurs terres et ne peuvent donc pas accéder au crédit pour développer ou améliorer leurs activités agricoles.¹¹ L'insécurité de l'accès à la terre entraîne également une faible productivité, ainsi que la rareté et la faiblesse des intrants et des connaissances.

En 2017, un rapport sur l'égalité des sexes de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a constaté que la faible expertise du secteur public en matière d'intégration de la dimension du genre et la mauvaise coordination entre les ministères créent des obstacles supplémentaires aux capacités des gouvernements à lutter contre les inégalités de genre dans l'agriculture.¹² Des instruments politiques et juridiques doivent soutenir l'accès des femmes aux ressources productives par des approches sensibles au genre et des modalités pratiques. Les formations et les services de conseil rural doivent être plus sensibles au genre, en adaptant le contenu et les modalités de prestation aux besoins des femmes dans les domaines liés au développement de la chaîne de valeur. Des politiques, des services et des environnements commerciaux habilitants et sensibles au genre sont essentiels pour stimuler les entreprises des femmes et le travail décent et productif.

Les femmes chefs d'entreprise devraient être soutenues afin de dépasser des activités informelles, de petite taille, à faible productivité et à faible rendement, pour accéder à des marchés nouveaux et lucratifs et développer de leurs entreprises. Des formations et des compétences ciblées peuvent renforcer leurs compétences en matière de gestion d'entreprise, de marketing et de technique, en mettant l'accent sur les secteurs de croissance, les technologies vertes et les pratiques agricoles et agro-industrielles sûres et durables (normes, mesures de sécurité) et les technologies vertes.¹³

Les hommes et les femmes peuvent avoir un accès différent aux outils et aux machines, ce qui peut influencer sur le choix des cultures et des techniques de culture. L'introduction de nouvelles technologies et la mécanisation le long des chaînes de valeur peuvent contribuer à l'autonomisation en augmentant les actifs des femmes, leur libérant du temps consacré aux travaux agricoles et facilitant leur entrée dans les chaînes de valeur.¹⁴

Des activités sensibles au genre et ciblées sur le genre sont nécessaires dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, des normes du travail, de l'amélioration de l'égalité entre les sexes au travail et de la stimulation des opportunités professionnelles.

Il est essentiel de créer des opportunités pour les femmes dans le secteur agroalimentaire et dans l'économie durable et verte et de créer des activités génératrices de revenus par le biais de laboratoires d'accélération et de centres d'innovation.

3. La voie à suivre

L'autonomisation économique des femmes est une condition préalable au développement durable et à une croissance favorable aux populations pauvres. Elle nécessite des politiques publiques pertinentes, une approche holistique et un engagement sur le long terme. Les perspectives sexospécifiques doivent être intégrées dès la phase de conception des politiques et des programmes. L'autonomisation des femmes dans l'agriculture est cruciale pour le développement agricole et la

¹¹ FAO. [Inégalités de genre dans l'agriculture des Caraïbes](#). Janvier 2019.

¹² Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), " Les plans d'égalité de genre en Amérique latine et dans les Caraïbes : des feuilles de route pour le développement ", Observatoire de l'égalité de genre en Amérique latine et dans les Caraïbes. Études, N°1 (LC/PUB.2017/1-P/Rev.1), Santiago, 2019.

¹³ Banque mondiale. [Comblant les écarts entre les sexes en Amérique latine et dans les Caraïbes](#). 2020.

¹⁴ [Promesse et contradiction : Participation à la chaîne de valeur et autonomisation des femmes. Dans Advancing gender equality through agricultural and environmental research : Past, present, and future](#), eds. Rhianon Pyburn, et Anouka van Eerdewijk. Chapitre 4, Pp. 147-186. Washington, DC : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).



sécurité alimentaire et peut contribuer à réduire l'écart entre les sexes, à stimuler la croissance du revenu par habitant et, de manière générale, à réduire la pauvreté.¹⁵

Lorsque les femmes disposent d'un revenu supplémentaire, elles en dépensent davantage que les hommes pour l'alimentation, la santé, l'habillement et l'éducation de leurs enfants. Cela a des répercussions positives sur le bien-être immédiat, ainsi que sur la formation du capital humain et la croissance économique à long terme. Par conséquent, la réduction de l'écart entre les sexes dans l'agriculture générerait des gains importants pour le secteur agricole et pour la société dans son ensemble.

Les interventions politiques peuvent contribuer à combler l'écart entre les sexes dans l'agriculture et sur les marchés du travail dans les zones rurales. Des politiques, des services et des environnements commerciaux favorables à l'égalité des sexes sont essentiels pour stimuler le démarrage et la modernisation des entreprises féminines et contribuer ainsi à générer un travail décent et productif. L'autonomisation économique des femmes passe également par la voix et la représentation dans la prise de décision, la participation aux processus de changement politique et institutionnel et des réseaux d'affaires solides. Il convient d'investir davantage dans le renforcement de la collecte et de l'analyse des données, afin de mieux comprendre et de traiter les contraintes auxquelles les agricultrices sont confrontées dans des chaînes de valeur spécifiques.

Points clés pour la discussion sur la promotion des PME et des entreprises dirigées par des femmes

- Quels sont les moteurs de la réussite des PME dirigées par des femmes dans le secteur agroalimentaire : quelles sont les innovations, les technologies, les connaissances et les financements qu'elles attirent et dont elles ont besoin ?
- Comment développer les investissements dirigés par les femmes et les entreprises des femmes rurales ?
- Quelles mesures incitatives peuvent être mises en place pour attirer et retenir les PME dirigées par des femmes et les petits exploitants dans la création de valeur ajoutée sur les marchés locaux et d'exportation ?

¹⁵ Édition 2010-11 du [rapport de la FAO sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture](#).



Série IICA-COLEAD sur les entreprises agroalimentaires des Caraïbes

Session n°8 :

Succès des entreprises/PME dirigées par des femmes dans le secteur agroalimentaire des Caraïbes

Jeudi 23 février 2023– 10h00-12h00 EST

en ligne ([Zoom](#))

Interprétation en direct français-anglais-espagnol-portugais

PROGRAMME

10:00-10:05 Introduction

Modération : *Isolina Boto, Responsable Réseaux et Alliances, COLEAD*

10:05-10:50 Panel : expériences d'entreprises dirigées par des femmes

- Jeanette Marcelle, fondatrice et directrice générale, Handmade by Jeanette Co., Trinité-et-Tobago
- Anastasha Elliot, cofondatrice et directrice générale, Sugar Town Organics, Saint-Kitts-et-Nevis
- Shondel Abby Alexander, Abbys Exotic Blends Limited, Sainte-Lucie
- Noella Ruiz, fondatrice et directrice générale, Empresas Noelia Ruiz Srl, République dominicaine

Modération : *Dr. Maxine Parris-Aaron, Spécialiste en santé agricole, IICA*

10:50-11:30 Perspectives des programmes de soutien

- Tonni Brodber, Représentante du bureau multi-pays ONU Femmes – Caraïbes
- Carmen Nurse, Présidente, Réseau des femmes rurales productrices des Caraïbes (Caribbean Network of Rural Women Producers, CANROP)
- Priscila Zúñiga Villalobos, Unité de coordination stratégique, genre et jeunesse, IICA

11:30-11:50 Session de questions-réponses

11:50-12:00 Conclusion et voie à suivre

